

Principes de sélection au Championnat de France Minime Flotte Collective dériveur solitaire 2011

Le support retenu pour le Championnat de France Minime Flotte Collective dériveur solitaire 2011 est le **Bug**.

Epreuves de sélection : Les sélections se dérouleront sur deux épreuves.

- 1^{ère} Epreuve le **10 avril** au CN de Port Blanc sur **Bug**. Les bateaux seront mis à disposition par le club sur le principe de Flotte Collective.
- 2^{ème} Epreuve le **15 mai** au FL Lanester lors de la deuxième étape du championnat de Bretagne **Open Bic**, toujours basée sur le principe de Flotte Collective, des bateaux seront mis à disposition.

Règlement de sélection

- La participation aux deux épreuves est obligatoire.
- Première phase : Pour chaque Ligue, il attribué un quota de sélectionnés identique pour toutes les ligues et égal à un garçon et une fille.
- Deuxième phase: Chaque ligue pourra bénéficier de places d'invitation supplémentaires«
 Dynamique » de Ligue. Pour cela, chaque Ligue devra fournir le Classement général de ses
 épreuves de sélection. En fonction du nombre total de coureurs ayant participé au minimum
 à 2 épreuves, la ligue se verra attribuer des invitations supplémentaires. Le quota de
 sélectionnés sera proportionnel au nombre de participants aux épreuves de sélection. (En
 2010, 17 places minimes garçons et filles confondues ont été attribuées).
- Le classement général est établi par l'addition des points des deux épreuves de sélection. Les cas d'égalité sont départagés suivant A8.1 RCV2009-12
- Sélection des coureurs dans l'ordre du classement général, (en fonction du quota de place attribué par la FFVoile à la Ligue de Bretagne)